

DEUXIÈME PARTIE

ANNEXES

HOMONYMES

En tête de ce chapitre nous voudrions placer les Mersch à mettre en corrélation avec les II^e et III^e générations du chapitre précédent.

Il s'agit de l'ETIENNE, né le 13/1/1645; du MICHEL, né vers 1668 et mort le 23/1/1710; du NICOLAS Mersch-Muller qui avait deux fils du même prénom, nés respectivement les 29/7/1686 et 29/7/1687.

Il reste aussi à s'interroger sur le NICOLAS, originaire d'Olm, fils de JEAN Mersch et de Suzanne N.; dans le livre des comptes de la Confrérie de St-Sébastien il est mentionné, pour l'année 1678/79, la rentrée d'une pension annuelle servie par Nicolas Mersch.¹⁾ Serait-ce lui le couvreur Nicolas Mersch qui demeurait en 1684 au «Cul-de-Sac», actuelle rue du Nord?^{1bis)}

Et où placer le couvreur ANTOINE Mersch, décédé à Luxembourg le 7/9/1731 à l'âge de 75 ans,²⁾ fils de Jean Mersch «ex-Ollem» et de Catherine Bourg? Nous supposons que ce fut cet Antoine qui épousa le 26/11/1705 Anne Berlo.

Toujours est-il qu'en 1684 le tonnelier JEAN Mersch — est-ce le Jean né le 8/4/1639? — demeurait au n° 67 (rangée Ouest de la rue des Capucins)³⁾ et que quatre ans plus tard nous trouvons un homonyme du même métier au n° 462 de la «rue du Roste».⁴⁾

Le 10/6/1703 un Jean Mersch contresigna un des décomptes de la Confrérie de St-Sébastien.⁵⁾ C'était ou bien l'homonyme dont nous venons de parler, ou bien un Mersch de la génération suivante que nous voyons, le 26/11/1741, signer d'une croix le compte des Treize Maîtres pour l'année 1741. Jean Mersch n'a pas dû être longtemps maître de sa corporation car son nom ne se trouve ni sur les rapports pour 1738 et les années antérieures, ni sur ceux de l'année 1742⁶⁾. Il mourut, septuagénaire, le 23/6/1742.

A peu près de la même génération était le tonnelier DIEDERICH Mersch, qui acheta le 7/10/1730 une maison sise au Grund entre les deux jardins des religieuses de l'Hospice. Six mois plus tard le sieur Th. Bofferdingen «fait le retrait de cette maison pour le prix de vente (213 reichsthalers à 8 escalins ou 56 sols) plus les frais (en tout 231 r.)».

A un JEAN Mersch — toujours tonnelier — et demeurant au «Paffendal» il est certifié à la date du 21/6/1761 qu'il a remboursé une obligation de 350 reichsthalers contractée envers l'Hospice St-Jean.⁷⁾